



## TechnipFMC remporte un contrat EPCI intégré (iEPCITM) pour la phase 2 du développement Perdido de Shell

Octobre 22, 2019

**LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 22 octobre 2019** —TechnipFMC (NYSE: FTI) (PARIS: FTI) a remporté auprès de Shell un contrat intégré portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et l'installation (iEPCI <sup>TM</sup>) pour la deuxième phase du développement du champ Perdido, situé dans le Golfe du Mexique.

Ce contrat couvre la livraison et l'installation des équipements sous-marins, dont les flowlines flexibles, les jumpers flexibles, les raccords flexibles en acier, les raccords flexibles électriques, le tout utilisant la technologie de collecteur compact, avec un collecteur compact Subsea 2.0 In-Line<sup>(1)</sup>.

Arnaud Piéton, Président des activités Subsea chez TechnipFMC, déclare : « *Nous sommes très heureux d'avoir été sélectionnés par Shell pour la deuxième phase du développement du champ Perdido, qui intégrera notre équipement subsea de dernière génération. Ce nouveau contrat confirme une fois encore notre position de leader dans les développements sous-marins complets, en nous impliquant en amont du projet via des études intégrées d'avant-projet détaillé (iFEED <sup>TM</sup>) et en réalisant la totalité du projet selon le modèle EPCI intégré (iEPCI<sup>TM</sup>). Nous avons hâte de continuer à soutenir Shell en lui permettant de tirer parti des avantages de notre offre intégrée.* »

<sup>(1)</sup>La nouvelle technologie de collecteur compact Subsea 2.0 In-Line a récemment été récompensée par le prix du « *Spotlight on New Technology Award* » à l'occasion de l'*Offshore Technology Conference*.

Note : ce contrat était inclus dans les résultats financiers du second trimestre.

###

### Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

#### Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

### À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus de 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

**TechnipFMC utilise son site web [www.technipfmc.com](http://www.technipfmc.com) comme canal de distribution pour des informations importantes. Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site [www.technipfmc.com](http://www.technipfmc.com) et suivez-nous sur Twitter @TechnipFMC.**

Contacts	
<b>Relations avec les investisseurs</b>	<b>Relations avec les médias</b>
Matt Seinsheimer Vice-président, Relations avec	Christophe Bélorgeot Senior Vice President Corporate

les investisseurs	Engagement
Tél. :	Tél. :
+1 281 260 3665	+33 1 47 78 39 92
E-mail : <a href="#">Matt Seinsheimer</a>	E-mail : <a href="#">Christophe Belorgeot</a>
Phillip Lindsay	Delphine Nayral
Directeur	Directrice
Relations avec les investisseurs (Europe)	Relations publiques
Tél. :	Tél. :
+44 203 429 3929	+33 1 47 78 34 83
E-mail : <a href="#">Phillip Lindsay</a>	E-mail : <a href="#">Delphine Nayral</a>